

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0800 du 03/09/2020

Arrêté du 20 août 2020

ARRETE PORTANT AVANCEMENT D'ECHELON D'ADMINISTRATEURS GENERAUX DES FINANCES PUBLIQUES
DE PREMIERE CLASSE ET DE CLASSE NORMALE, ANNEE 2021

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte avancement d'échelon d'administrateurs généraux des Finances publiques de première classe et de classe normale pour l'année 2021.

Date d'application : année 2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AVANCEMENT D'ÉCHELON D'ADMINISTRATEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES PUBLIQUES DE PREMIER CLASSE ET DE CLASSE NORMALE POUR L'ANNÉE 2021.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AVANCEMENT D'ÉCHELON D'ADMINISTRATEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES PUBLIQUES DE PREMIER CLASSE ET DE CLASSE NORMALE
POUR L'ANNÉE 2021

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de l'encadrement et des relations sociales

Bureau RH-1B

120, rue de Bercy - Télédocus 746

75572 PARIS CEDEX 12

ARRÊTÉ

portant avancement d'échelon d'administrateurs généraux des Finances publiques de première classe et d'administrateurs généraux des Finances publiques de classe normale, année 2021.

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE, EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS,

VU le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

VU le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

ARRÊTE :

Article premier : Sont promus à l'échelon supérieur de leur grade, les administrateurs généraux des Finances publiques de première classe et les administrateurs généraux des Finances publiques de classe normale dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Ancien échelon	Nouvel échelon	Date d'effet	Affectation
BIANCHINI	Didier	AGFIP CN4	AGFIP CN5	01/01/2021	Loire-Atlantique
GONTARD	Dominique	AGFIP 1-2	AGFIP 1-3	01/01/2021	En service détaché
DE BEER	Philippe	AGFIP 1-1	AGFIP 1-2	01/01/2021	DNEF
BARÇON-MAURIN	Jean-Luc	AGFIP 1-2	AGFIP 1-3	01/01/2021	DNVSF
BIGNON	Laurent	AGFIP CN4	AGFIP CN5	01/02/2021	DIRCOFI Sud-Pyrénées
COUSIN-RAIMBOURG	Marie-Line	AGFIP CN4	AGFIP CN5	01/05/2021	En service détaché
LAVOUÉ	Pascal	AGFIP CN4	AGFIP CN5	01/06/2021	Seine-Maritime
EL KAROUI	Gradzig	AGFIP CN3	AGFIP CN4	01/07/2021	Eure-et-Loir
SKILLOOSKI	Isabelle	AGFIP CN4	AGFIP CN5	23/07/2021	Haute-Garonne
GODARD	Isabelle	AGFIP CN4	AGFIP CN5	01/11/2021	Alpes-de-Haute-Provence
DAAS	Éric	AGFIP CN4	AGFIP CN5	15/12/2021	Bas-Rhin

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT LE 20 AOÛT 2020

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,
EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES, ADJOINT À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756